



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 5 septembre 2020

ESPACE CULTUREL

3 Rue René d'HEPEL – 59910 BONDUES

Date et lieu sous réserve de la situation sanitaire liée au COVID-19

Conditions pour pouvoir participer aux votes de l'Assemblée Générale :

Application des Statuts du Comité Départemental

Le vote par procuration ou par correspondance est interdit.

- Le **mandat** (imprimé ci-dessous), portant le nom du Président du club, mandat rempli et signé par ce dernier, établi au nom du mandataire, (membre licencié du club), complété par le cachet du club.
- La **licence de la saison 2019/2020**, attestant de l'appartenance au club représenté, devra être présentée.
- Le club **représenté doit être en règle** avec la Fédération, la Ligue Hauts-de-France et le Comité Départemental, **administrativement et financièrement**, (Art. 59 des règlements Généraux de la F.F.B.B.)

Aucune exception à ces règles ne sera admise.



Comité Départemental du Nord de Basket-Ball

Assemblée Générale du 5 septembre 2020

MANDAT

(Ce mandat ne peut être donné qu'à un membre licencié du club)

Je soussigné M. Licence N°.....

Président du Club..... donne mandat à M.....

Licence N°....., Membre de l'association susnommée, pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité du Nord de Basket-Ball le 5 septembre 2020 et prendre part, en mes lieu et place, aux votes survenant à cette occasion.

SIGNATURE DU PRÉSIDENT

CACHET DU CLUB

SIGNATURE DU MANDATAIRE